



PROCES-VERBAL
DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 27/05/2025

Le conseil municipal de SAINT VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué le 21 mai 2025, se réunit dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Isabelle FOURNIER, Maire.

Présents : Irène BADIN, Samuel BARGE, Françoise CHANAS, Maxime DURAND, Anne-Cécile BOROT, Gérard GALLAY, Eric SALLAMAND, Yoann SAUGEY, Narjès VELLA, Maryline DE ROECK, Didier MOLITOR, Cyril PUSNIAK, Evelyne SCHMITT-MARTINON, Nicolas VIVET, Vanessa MARBOEUF

Excusés :

Cécile VANTREPOL a donné pouvoir à Anne-Cécile BOROT

Sébastien TERRIER a donné pouvoir à Nicolas VIVET

Isabelle FERROUD

OUVERTURE DE LA SEANCE :

Isabelle FOURNIER, présidente ouvre la séance à 19h00.

Enregistrement de la séance.

DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE :

Narjès VELLA a été nommée secrétaire de séance

QUORUM :

Le quorum est atteint le conseil municipal peut débiter.

APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Procès-verbal du conseil municipal du 29/04/2025 a été transmis à l'ensemble des membres. Aucune objection n'étant soulevée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire propose de retirer le point DECISION MODIFICATIVE de l'ordre du jour.

DEL 2025 05 001 COUT SCOLAIRE D'UN ENFANT ULIS

Le dispositif collectif de scolarisation en milieu ordinaire « ULIS » a été créé à l'école de Saint Victor de Cessieu à la rentrée scolaire 2018-2019. Ce dispositif vise la réussite des élèves en situation de handicap mais il ouvre aussi des possibilités de différenciations pédagogiques pour tous les élèves de l'école. Il répond à des besoins éducatifs particuliers d'élèves.

Le dispose accueille jusqu'à 12 élèves âgés de 7 ans à 12 ans.

L'inscription des enfants en ULIS n'est pas soumise à l'approbation des maires des communes d'accueil et de résidence, mais est décidée par l'inspection académique en fonction des notifications prises par la commission des droits de l'autonomie.

La commune de Saint Victor de Cessieu accueille à l'école dans le dispositif ULIS des enfants résidants dans des communes voisines.

Il est proposé au conseil municipal de demander une participation aux communes concernées et de signer une convention fixant le montant de celle-ci.

Composantes du coût :

- Les frais de chauffage, d'électricité, de gaz et d'eau
- Les frais de téléphonie et de connexion internet
- La rémunération du personnel communal
- Les fournitures scolaires et crédits spécifiques de l'ULIS
- Les frais d'entretien et de maintenance des locaux et du matériel scolaire
- Les frais d'assurance des locaux
- Les dotations à l'école
- Les dépenses liées au sport scolaire et autres activités scolaires

Constatées au compte administratif de l'année civile précédant le début de l'année scolaire en cours, afin de se baser sur des dépenses réalisées et pleines.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école de Saint Victor de Cessieu est de 156 584 €

Le coût pour un enfant est donc de **717,70 €** sur la base des comptes administratifs 2024-2025.

Il est proposé au conseil municipal,

D'AUTORISER le Maire à signer une convention avec les communes concernées

D'AUTORISER le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2025 05 002 Prise en charge de l'installation équipement de basket

Le gymnase de Saint-Victor de Cessieu n'était pas équipé d'un chronomètre de tirs (chrono 24 secondes). Il était nécessaire pour garantir le respect des règlements des compétitions officielles de basketball.

C'est pourquoi, la commune propriétaire du gymnase a autorisé l'installation d'un équipement réglementaire à la pratique du Basket Ball au niveau régional par l'association la Vedette et payé par l'association.

Mme le Maire propose de rembourser l'installation de l'équipement à l'association la vedette pour un montant de 2 724 €.

La commune deviendra propriétaire de cet équipement et prendra en charge les frais d'installation et de maintenance.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2025 05 003 CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Afin de pouvoir pérenniser le bon fonctionnement du service administratif et de prévoir une personne de confiance qui remplacera Mme Montmitonnet dès son départ en retraite, nous souhaitons intégrer Mme Frizon à temps complet au service administratif à compter du mois de septembre 2025. Il est possible de demander l'intégration directe du grade d'Adjoint technique au grade d'adjoint administratif.

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L. 332-23, 1°

Considérant que pour prévoir l'intégration direct de notre agent, il y a lieu de créer un emploi permanent à temps complet sur un poste d'adjoint administratif et de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet de 34h.

Après avoir entendu Mme le Maire dans ses explications complémentaires,

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

ACCEPTE

- La création au tableau des effectifs d'un poste permanent d'adjoint administratif pour un poste à temps complet ; pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures
- La suppression d'un poste permanent non complet d'adjoint technique de 34 h
- L'imputation des dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet au budget
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 1^{er} septembre 2025.

COMPTE-RENDU DES ADJOINTS

ANIMATIONS

Maxime DURAND

- Succès de la foire du 8 mai 2025 avec beaucoup d'exposants diversifiés
- Cérémonie du 8 mai 2025, remerciement aux personnes présentes mais peu de fréquentation encore cette année
- problèmes des dépôts sauvages
- Imprudences de véhicules, les gendarmes sont informés et font le nécessaire

VOIRIE

Nicolas VIVET

- Mise en place du STOP route de Mornas et le traçage va se poursuivre sur le mois de juin
- Elagage et fauchage en cours cette semaine et semaine prochaine
- Rdv avec les VDD pour les travaux d'arrêts de bus
- Le département a noté les limites d'agglomération et les panneaux seront déplacés

AFFAIRES SCOLAIRES

Narjès VELLA

- Retour de la réunion de la Caisse des écoles : campagne d'impayés en cours
- Modification du règlement : sanctions et exclusions
- Directeur actuellement absent, Mme PERRON reprend la direction pour l'instant.

COMMUNICATION

Isabelle FOURNIER

- Préparation à la distribution des bulletins et distribution : manque le concert au manège sur le calendrier
- Devis installation de la borne tactile qui sera installé à l'entrée de la mairie, la date de fin de travaux est à prévoir pour effectuer la formation sur l'utilisation de la borne
- Formation pour la mise à jour du site internet

BOIS ET FORET

Eric SALLAMAND

- Rencontre avec la LPO (ligue protection des oiseaux) pour un projet de création de Mares (10 000 €) subventionnée par l'agence de l'eau
- 30 familles de crapauds sonores ont été répertoriés.
- Réunion sur les abeilles est en cours de préparation

CCAS

Evelyne MARTINON

- 28 juin 2025 à 9 h café citoyen : « nos amis les abeilles »
- Atelier mémoire fête ses 3ans, souhaite faire des animations pour les jeunes
- Plan canicule en cours (inscription en mairie)
- Animation octobre rose à réfléchir
- Commission petite enfance : prestataires en cours de changement pour la restauration crèches, accueil de Loisirs prévu pour janvier 2026
- Animation vélo famille avec la course cycliste du 8 août 2025
- Finalisation parcours citoyen (30 personnes sélectionnées)
- Assemblée générale de la MARPA, début des travaux MARPA prévu en septembre 2026
- Demande de subvention au CCAS si besoin car grosse augmentation des tarifs de la garde des enfants

TRAVAUX / URBANISME

Yoann SAUGEY

- Visite de sécurité aire de jeux, pas de problème particulier
- DIA Roguères pour les arrêts de bus
- Demande délaissement en cours pour pouvoir compléter la demande
- Robots tondeuses installés le 3 juin
- Projets participatifs, demande de subvention travaux (parcours avec les agrès sportifs)
- Barrières pour éviter les 2 roues à moteur sur le chemin piéton à prévoir
- Table d'orientation sera certainement subventionnée par le PDIPR des VDD
- Devis réparation désenfumage du gymnase en cours

Convention chats

Gérard GALLAY

- Félicitation à l'association CHOCO-FAMILIA qui participe activement à la stérilisation des chats errants malgré la lenteur administrative de certains organismes (un couple de chats, en un an, peut avoir jusqu'à 12 chatons ; après deux années, leur descendance peut atteindre 144 chats ; après trois années, 1.728 chats ; après quatre années, 20.736 chats.

CULTURE

Samuel BARGE

- Remerciement aux participants de l'atelier participatif, les créations ont été installées dans les massifs
- Préparation fête de la musique du 21 juin 2025
- Journée du patrimoine 21 septembre 2025 en cours également avec un parcours en train, marché et buvettes ainsi qu'une marche pédestre 5/9 km.

TE38

Cyril PUSNIAK

- travaux éclairage public prévu en juin par TE38, passage en LED

INFORMATIONS DIVERSES

- Arrivée du nouvel agent technique le 2 juin 2025
- Festival Gare O tunnels des 13, 14 et 15 juin organisé par une association opposante au Lyon-Turin : réunion prévue en Sous-préfecture avec l'ensemble des forces de sécurité et les organisateurs.
- Inauguration de la centrale photovoltaïque le 20 mai 2025.
- Pose de la 1^{ère} pierre de la MARPA de BIOL, le mardi 10 juin à 18h30
- Journée des jeunes de 10/17 ans le mercredi 16 juillet 2025 de 14h à 20h au gymnase

QUESTIONS DIVERSES

Y a-t-il un plan de dératisation prévu ? Rien de prévu à ce jour, une solution pourrait être proposée.

FIN DE SEANCE : 21 h 11

Saint-Victor de Cessieu, le 17 juin 2025

La Présidente,

La Secrétaire de séance,

Isabelle FOURNIER



Narjès VELLA